



PHOTOS : CHANTAL LOCAT

Femmes muselées Riposte spontanée

Chantal Locat
Responsable de la condition féminine à la CSQ

Les attaques du gouvernement Harper aux droits des femmes ont soulevé des réactions vives dans le mouvement des femmes partout au Canada. Le 10 décembre, une manifestation pancanadienne, devant l'édifice de la Cour suprême à Ottawa, réunissait plus d'un millier de personnes, femmes, hommes et enfants.

Les manifestantes arboraient un ruban rose sur la bouche, en guise de symbole. Voilà ce que veut Harper, nous museler. On ne fera pas taire les femmes ! Surtout pas en cette journée soulignant le 25^e anniversaire de la ratification par le Canada, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de l'ONU (CEDEF).

La ministre de Condition féminine Canada, M^{me} Beverley Oda, nous annonce à l'automne des coupes dans le budget de ce ministère. Le 25 septembre, le gouvernement Harper mettait fin au financement du Programme de contestation judiciaire. Il n'en fallait pas plus pour qu'une large coalition canadienne formée de groupes de femmes s'organise. La Fédération des femmes du Québec (FFQ), dont la CSQ fait partie, en assume la coordination au Québec.

Il y a urgence. Le gouvernement Harper commet des actions de « destruction massive » des acquis sociaux, particulièrement en matière de droits de l'homme et de droits démocratiques.

Il renie toute la notion de « discrimination systémique » dont sont victimes certains groupes. Le mot « égalité » a été retiré de sa nouvelle politique sous prétexte que l'égalité est atteinte, qu'elle se retrouve dans les lois.

Nous devons nous opposer à ces reculs de nos acquis sociaux, car ceux-ci ont été durement gagnés grâce à la mobilisation et à l'engagement des groupes de femmes et des organisations syndicales et communautaires. Nous devons riposter sur toutes les tribunes.

Muselées, non ! Déterminées, oui.

Pour en savoir plus : <http://www.csq.qc.net> à la rubrique Condition des femmes sous le titre *Campagne contre les décisions récentes du gouvernement Harper*.

Décisions du gouvernement fédéral	Impacts de ces décisions
Abolition du Programme de contestation judiciaire	Perte du soutien financier pour les personnes ou les groupes les plus discriminés, dont les femmes, les gais et lesbiennes, les personnes handicapées, les minorités ethniques et linguistiques (ex. : les francophones hors Québec) afin de contester les lois et les politiques qu'elles jugent discriminatoires
Coupes de 43 % dans le budget de fonctionnement de Condition féminine Canada	Remise en cause de la future capacité de l'organisme d'informer sur les politiques, de voir à l'utilisation et à l'application de l'analyse comparative entre les sexes (ACS), de jouer son rôle de surveillance du respect par le Canada de ses obligations selon les termes de la CEDEF, de financer des recherches indépendantes sur des enjeux stratégiques
Changement de critères dans le financement des organisations de femmes	Retrait du financement pour les groupes qui défendent les droits à l'égalité des femmes, la justice sociale, la participation politique et juridique des femmes, etc.
Refus d'adopter une loi proactive sur l'équité salariale	Poursuite de la discrimination systémique que vivent les femmes dans le domaine du travail
Annulation du Programme national de services de garde	Perte d'un soutien important aux familles et particulièrement aux femmes afin de participer au marché du travail
Fermeture de 16 bureaux régionaux de Condition féminine Canada	Réduction sévère pour les Canadiennes, notamment en milieu rural, de l'accès au seul département fédéral travaillant spécifiquement à la défense de l'égalité. Suppression de la voix des femmes qui critiquent le gouvernement

